

Sera en permanence dans vos locaux (pour les prestataires permanents) :

ECOUTE

L'assistant de service social propose un accompagnement adapté à vos besoins.
Tenu au secret professionnel,
il intervient à votre demande et en toute confidentialité.

ANALYSE

Ses permanences ont lieu les **mardis des semaines impaires** et les **vendredis des semaines paires** et sur rendez-vous

SOUTIEN

Avril 2019 :

Vendredi 5 avril
Mardi 9 avril
Vendredi 19 avril
Jeudi 25 avril

AIDE

Mai 2019 :

Vendredi 3 mai
Mardi 7 mai
Vendredi 17 mai
Mardi 21 mai
Vendredi 31 mai

CONSEIL

ORIENTATION

Juin 2019 :

Mardi 4 juin
Vendredi 14 juin
Mardi 18 juin
Vendredi 28 juin

SUIVI

PERSONNEL

Difficultés conjugales, Séparation, Divorce
Décès d'un proche
Maternité
Education des enfants, garde d'enfants
Aide à la recherche de logement
Soutien psychosocial

FINANCIER

Analyse et conseils budgétaires
Aides financières
Apurement de dettes
Mise en place d'échéanciers
Dossier de surendettement

ADMINISTRATIF

Informations et conseils
Relations avec les administrations
Accès et maintien aux droits
Démarches juridiques
Aide à la constitution de dossiers divers

PROFESSIONNEL

Arrêt longue durée, retour au poste de travail
Aménagement de poste
Reconnaissance travailleur handicapé
Invalidité
Relations de travail
Mobilité professionnelle, formation
Retraite

Pour prendre rendez-vous avec l'assistant de service social :

Via le secrétariat d'Alsace Service



03 89 21 29 04 - 06 21 72 42 35

Disponible également en cas d'urgence

NEUTRALITE

TRANSPARENCE

CONFIDENTIALITE